

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 4 décembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Thierry DAYRE
Mme Odile PILOZ, pouvoir à Mme Monique BOTTINI

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 12 - 124 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS
Coup de cœur sportif

RAPPORTEUR : M. Pascal LANTHEAUME

Ce soir il est proposé d'attribuer le « Coup de Cœur Sportif 2025 » à deux championnes : Ambre JEAN et Sélène BEUF.

Pour rappel, licenciée à l'Union Sportive Bouliste Nyonsaise (USBN) depuis 2017, Ambre JEAN qui n'a jamais quitté le CFB de Nyons, est devenue Championne de France en tir progressif (34/41) et en tir de précision (avec un score de 23) à Limoges, les 5 et 6 avril 2025. Elle a été titrée Championne de France dans la même catégorie en avril 2024 à Béziers.

Sélène BEUF est licenciée au Nyons Athlétic Club. Elle a été titrée double Championne de France en 2023 et 2024 de lancers en individuelle et championne de France par équipe avec la sélection Auvergne Rhône Alpes. En 2025, Sélène a réalisé la meilleure performance de l'année au lancer de disque avec une distance de 38,98 m.

Vu leurs brillants résultats qui honorent notre ville, il est proposé d'attribuer le « Coup de cœur sportif 2025 » à Ambre JEAN et à Sélène BEUF et de leur verser respectivement une aide financière de 100 €.

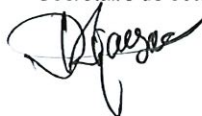
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 100 € à Ambre JEAN, ainsi qu'à Sélène BEUF.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



PC